

# Le **VACCIN L'HÉPATITE B** contre

**L'hépatite B est évitable ...**



**Vaccinez  
votre bébé !**

*Docteur LOUSTAUD-RATTI  
Professeur DENIS  
CHU LIMOGES*

## **Création**

*Dr Véronique LOUSTAUD-RATTI  
Fédération des Hépatites  
CHU DUPUYTREN - Limoges*

*Pr François DENIS  
Service de Bactériologie et Virologie  
CHU DUPUYTREN - Limoges*

*Avec la participation de la DRASS Limousin  
et le soutien des Laboratoires ROCHE*

*Secrétariat : Isabelle BOUTANT - 05 55 05 66 84*

# Le **vaccin** contre **L'HÉPATITE B**

**L'hépatite B  
est au premier plan  
des maladies infectieuses planétaires  
dont toutes les conséquences sont évitables  
*par un vaccin.***

« Beaucoup de gens ne se rendent pas compte que la médecine, jusqu' à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, n' a pratiquement rien changé en fait de morbidité. Puis, avec un seul procédé, la vaccination, se produisent de nombreux changements ».

M.D.Grmek

## Le vaccin contre l'hépatite B

sommaire

- **Histoire naturelle du virus de l'hépatite B  
5 arguments pour vous vacciner**
- **La vaccination seule permettra  
la disparition mondiale du virus**
- **La polémique vaccinale est-elle justifiée ?**
- **Recommandations vaccinales**



Le **vaccin** contre

**L'HÉPATITE**

**B**

Histoire naturelle  
et épidémiologie du virus B.

**5 arguments  
pour vous vacciner**

# 5 ARGUMENTS

## en faveur de la vaccination

### 1<sup>er</sup> argument

Le virus B est un agent très facilement transmissible d'un individu à l'autre. Il faut le combattre.

La concentration du virus est élevée dans de nombreux liquides biologiques. Le virus sait se cacher sous forme latente.

### 2<sup>ème</sup> argument

Le virus est très répandu :

- 200 à 350 millions de porteurs chroniques dans le monde.
- 300 000 porteurs en France dont la moitié seulement connaît son statut\*.
- 500 à 1000 nouveaux cas par an.
- 15 à 20 % des cancers du foie sont attribuables au virus de l'hépatite B\*\*.

\* Degos F, Presse Médicale 2006;35:347-52

\*\* Enquête INVS 2003-2004

### 3<sup>ème</sup> argument

L'hépatite B est une maladie sournoise et grave :

- 70 % des formes aiguës sont inapparentes.
- Une hépatite sur 1000 est fulminante et nécessite souvent une greffe du foie.
- Les personnes contaminées peuvent développer une hépatite chronique avec une fréquence fonction de leur âge et de leur système de défense.

Par exemple :

- 90 % des nouveaux-nés contaminés à la naissance font une forme chronique et
- 30 % des enfants de 1 à 4 ans.
- 10 % des adultes avec un bon système de défense.
- 50 % des formes chroniques évoluent vers une cirrhose se compliquant dans 5 % des cas par an d'un cancer du foie.

Les modes de contamination nous concernent tous.



- **La transmission de la mère à l'enfant**  
(1000 à 2000 nouveaux cas/an en l'absence de prévention)



- Mais aussi :  
**La transmission dans la famille**



- **Le sexe tout au long de la vie**  
(40 %)

Hétérosexualité  
ou homosexualité

- **L'administration de drogues par voie veineuse ou par «sniff»**

(30 %)



- **Les Tatouages et piercings**



- **Une Provenance ou un séjour dans un pays où le virus est très répandu**

(Asie, Afrique, Europe de l'Est ...)



### ***Le vaccin est très efficace.***

Il prévient toutes les formes d'hépatite B [aiguës (fulminantes), chroniques et leurs conséquences, cirrhose et cancer] :

- Au niveau individuel quelque soit le risque. Il entraîne une PROTECTION durable (de plus de 10 ans et probablement à vie), d'où la suppression des rappels.
- Dans les cas particuliers
  - Professionnels de santé,
  - Enfants de mères porteuses (plus de 95 % des infections sont ainsi évitées chez l'enfant).
- Au niveau collectif  
La vaccination de masse dans les pays à haut risque a permis l'arrêt de la circulation du virus et la prévention des cirrhoses et des cancers du foie.

# La vaccination

est la clef de voûte de

## L'ERADICATION DU

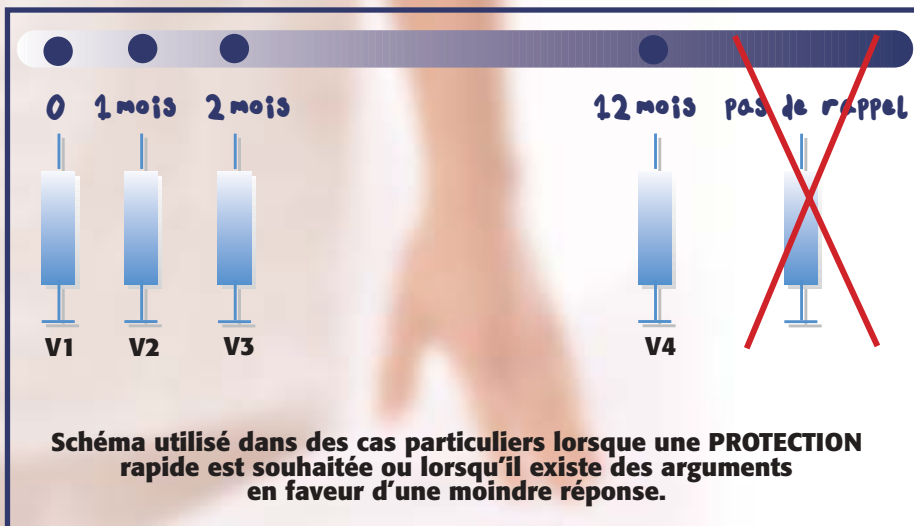
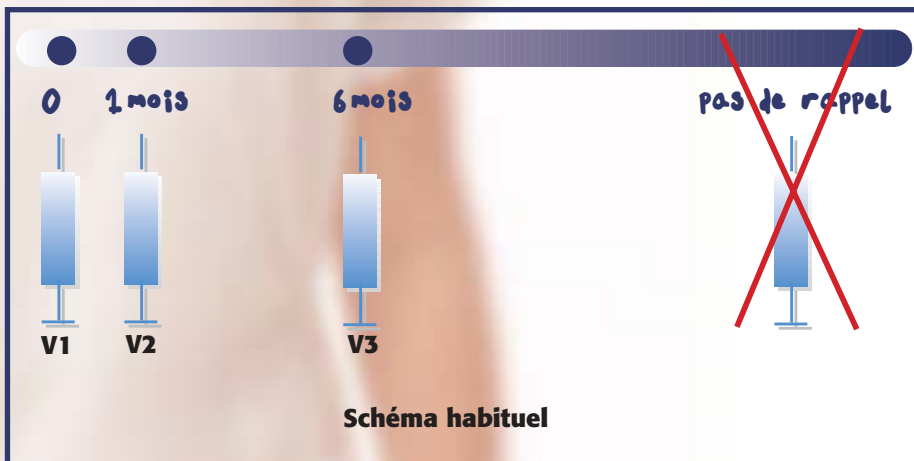
VIRUS  
B

L'OMS a recommandé  
dès 1992 la vaccination  
généralisée

**Le vaccin n'est pas bien sûr exclusif  
des autres mesures de prévention  
(le préservatif a une place primordiale).  
La lutte contre le virus de l'hépatite B  
va de paire avec la lutte contre  
le virus de l'hépatite C et le virus du SIDA.**

# Les SCHEMAS de **VACCINATION**

## Rythme des injections



en

## RÉSUMÉ

- Des vaccins adaptés
- Des vaccins très protecteurs dès la petite enfance
- Des vaccins contre l'hépatite B seule ou combinés avec d'autres, notamment les vaccins adaptés aux nourrissons
- Un rythme vaccinal simple
- Une protection définitive sans rappel pour les répondeurs.

# La **POLEMIQUE** **VACCINALE** est-elle **JUSTIFIEE ?**

**Le vaccin B peut-il être responsable  
de sclérose en plaques (SEP) ?**

## Arguments contre cette polémique

- 1** Chaque année en France, on observe spontanément 2000 à 2500 nouveaux cas de SEP (principalement chez des jeunes de 20-40 ans, de sexe féminin, présentant un terrain particulier).  
Or, on a vacciné contre le virus B plusieurs millions de personnes âgées de 20 à 40 ans, et s'il y avait un lien, on aurait observé une explosion des cas de SEP.
- 2** La polémique est purement française.
- 3** 10 études épidémiologiques (intéressant 130 000 personnes) dont 6 retenues par le rapport Dartigues (2 en France, 1 en Angleterre, 2 aux USA) ne montrent pas de risque supérieur de SEP chez les patients vaccinés par rapport aux témoins. Aucun cas n'est décrit chez l'enfant.

## Calcul du rapport entre le bénéfice et le risque de la vaccination des enfants en France

Si l'on considère 800 000 enfants ou adolescents :

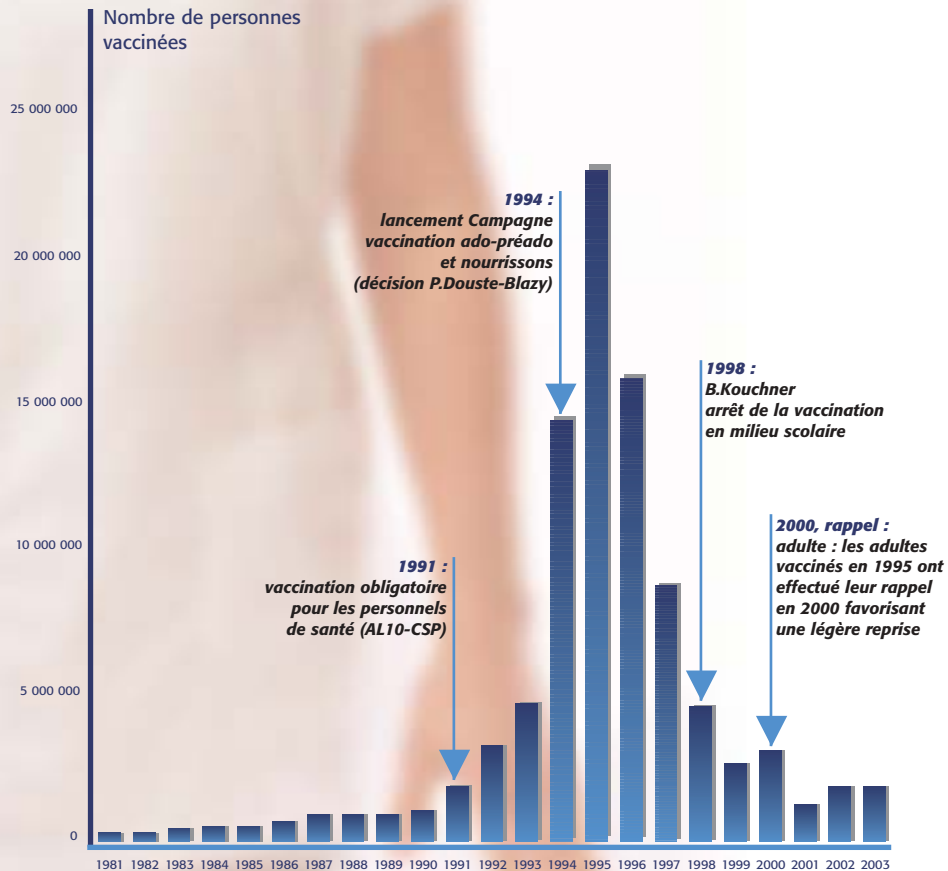
en l'absence de vaccination les risques liés à l'hépatite B sont de :

- 3 hépatites fulminantes,
- 60 à 150 infections chroniques,
- 12 à 30 cancers primitifs du foie.

en cas de vaccination les risques de SEP sont :

- nuls pour le nourrisson,
- non démontrés pour le pré-adolescent et l'adolescent : s'ils existent, dans la pire des hypothèses, 1 à 2 SEP seraient observées.

# VACCINATION OU EN SOMMES NOUS *en France ?*



notre  
**taux de couverture** vaccinale est  
**très insuffisant**

Le taux de couverture vaccinale est de :

**30 %** pour les nourrissons  
**60 %** pour les adolescents.

En comparaison, dans les autres pays européens il est de :

**50 à 99 %** pour les nourrissons  
**80 à 95 %** pour les adolescents.

# recommandations **VACCINALES** actuelles

■ **Incitation** à la vaccination des nourrissons  
à partir du 2ème mois de vie

■ **Rattrapage** avant l'âge de 13 ans de la vaccination  
des pré-adolescents non vaccinés antérieurement

■ **Vaccination** des groupes à risques :

- **Soignants ou professionnels exposés,**
- **Nouveaux-nés de mères porteuses,**
- **Usagers de drogues,**
- **Collectivités : crèches, handicapés... ,**
- **Patients soumis au risque de transfusion,**
- **Partenaires sexuels de personnes porteuses,**
- **Entourage de personnes porteuses,**
- **Voyage ou résidence en pays de moyenne ou forte endémie.**

Instances officielles  
ayant avalisé ces recommandations

*Consensus 2003  
Communiqué de l'AFEF  
Décision de l'AFSSAPS  
Commission Européenne des Vaccinations  
Comité National de Pharmacovigilance  
Comité Technique des Vaccinations*

?

**Privilégier** la vaccination  
**des nourrissons**  
*pourquoi ?*

- Excellente efficacité du vaccin pour cette classe d'âge
- Induction d'une très bonne PROTECTION «à vie»
- Excellente tolérance
- Risque nul de sclérose en plaques
- Possibilité d'association avec les autres vaccins du nourrisson dans la même injection.